

Des médecins pour nos communes !

RÉUNION PUBLIQUE

pour un accès aux soins pour tous :
les Centres Publics de Santé



En présence de **Garance Grosseau-Poussard**,
directrice du centre de santé des 3 Cités à Poitiers.

18h30 **LE 9 AVRIL 2024**
salle des fêtes Yves Girard

Saint Maurice la Clouère

Organisée par le PCF Sud Vienne

Ne pas jeter sur la voie publique.

La désertification médicale est une réalité bien connue dans notre pays. Elle frappe particulièrement le territoire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou.

Les communes de l'ancien canton de Gençay (hors Usson) ne vont bientôt compter plus que 5 médecins pour 6650 habitants. Ils étaient 8 il y a encore peu de temps. C'est deux fois en dessous de la moyenne nationale.

Par ailleurs, la prise en charge est augmentée par le fait que 37% de la population a plus de 60 ans et 15% a moins de 15 ans. On connaît les difficultés réelles à faire s'installer des médecins dans les territoires ruraux, pourtant, des solutions, sérieuses et réfléchies existent.

Celle que nous avançons est la création d'un Centre Municipal de Santé (CMS).

Nous vous invitons donc à une réunion publique mardi 9 avril 2024 dès 18h30 à la salle des fêtes de Saint Maurice la Clouère pour que nous puissions créer ensemble un collectif citoyen.



Il existe en France 1200 centres de santé*

Ils assurent les soins de premiers recours ou spécialisés, médicaux, infirmiers ou dentaires ; pour un grand nombre d'entre eux des soins polyvalents.

Ces Centres de Santé disposent d'atouts incontestables face aux enjeux de la démographie médicale en plus d'être une forme d'exercice très attractive pour les praticiens :

Le cadre pluriprofessionnel permet une approche globale des soins.

L'organisation d'activités de prévention et l'éducation thérapeutique des patients.

La réduction des tâches administratives permet d'optimiser le temps médical.

Le salariat des praticiens leur offre une **couverture sociale et la maîtrise de leur charge de travail.**

Mais les patients sont aussi au coeur de ce projet...

*centres de santé publics, selon l'Observatoire des Centres de Santé.

Pour les patients, les centres de santé favorisent l'accessibilité financière et sociale !

En garantissant des **tarifs conventionnés secteurs 1**.

En garantissant **le tiers payant (avance des frais)**.

En **accueillant tous les publics** notamment les bénéficiaires de la CMU et de l'AME.

En accompagnant les patients à **l'accès à leurs droits sanitaires**.

Leur implantation territoriale et leurs perspectives de développement (en zones sensibles rurales ou urbaines) sont des points d'appui importants dans **la redynamisation ou le maintien de l'attractivité des territoires**, autant que l'accès et la **continuité des soins de qualité pour leurs habitants**.

L'implantation de Centres Polyvalents peut également **constituer une alternative lorsque l'offre libérale ne permet plus de répondre aux besoins** ou quand les structures libérales d'exercice coordonnées sont en crise.

Ce qui est le cas à GENÇAY

L'accès aux soins s'est fortement dégradé en 10 ans

Aujourd'hui, plus des deux tiers de la population française vit dans des territoires où il y a un manque de professionnels de santé et/ou de structures de soins.

Cette situation est le fruit de choix politiques irresponsables, répétés depuis 50 ans. Notre système de santé ambulatoire (soins de ville) est resté figé sur un modèle désuet et inadapté

En cause : la privatisation de la santé, les attaques contre la Sécurité Sociale et l'hôpital public, l'insuffisance de la formation et un modèle de médecine libérale qui ne répond plus aux besoins.

GENÇAY, comme de nombreuses autres communes, n'échappe pas à la désertification médicale.

En mai 2024 il ne restera que deux médecins généralistes sur les quatre que la Maison de Santé Pluridisciplinaire compte.

Tout près de chez nous : Soyaux, en Charente

Une délégation du PCF a été reçue en Janvier 2022 par la Directrice du Centre de Santé. Le choix du Centre de Santé Municipal n'allait pas de soi dans cette municipalité de droite qui a souhaité, dans un premier temps, épuiser tous les recours à sa disposition pour maintenir le système libéral.

Lorsque le dernier médecin de cette ville de 10.000 habitants (qui est par ailleurs le maire de la commune) **a dû prendre sa retraite**, le choix du Centre de Santé Municipal s'est imposé comme étant l'unique solution pour que des médecins s'installent sur le territoire.

En effet : lors d'entretiens menés auprès des médecins, la future Directrice du Centre, *« s'est rendue compte que ceux qui sont prêts à s'installer sur des territoires moins dynamiques que les grandes métropoles étaient **des personnes en recherche de qualité de vie** »*.

« Ils cherchent en effet un cloisonnement important entre la vie professionnelle et la vie privée et du temps libre. Dans les faits, ils souhaitent des horaires de travail fixes, un volume horaire relativement peu élevé et presque exclusivement consacré à l'exercice de la médecine »

Partant de ce constat, la future Directrice du Centre s'est enquis à convaincre le Maire, d'abord très réticent, puis une multitude d'acteurs politiques locaux.

Au bout de 7 MOIS

le Centre Municipal de Santé était ouvert.

Au bout d'un an, exerçaient dans le centre :

- 5 médecins (1500 actes par mois)
- Une infirmière
- 4 secrétaires administratifs

La Directrice du centre a insisté « sur le fait qu'il fallait **une forte volonté politique**, c'est-à-dire que l'on ne peut pas se limiter à un acquiescement de la part des élus : il faut qu'ils **s'engagent pleinement dans la démarche** pour que le projet puisse être mené à bien ».

C'est cet engagement collectif, entre élus, médecins, citoyennes et citoyens qui a permis à Soyaux de créer ce centre de santé. C'est ensemble que nous pouvons lutter contre les déserts médicaux et **faire de notre communauté de communes un endroit où il fait bon vivre et s'installer !**

“Les jeunes médecins veulent être salariés”

Pour le **Dr Michel Bellot**, ce n'est pas tant le manque de jeunes médecins qui pose problème dans les zones rurales mais le changement de modèle :

« Le côté libéral avec les charges, les responsabilités, le rôle d'employeur n'intéresse plus les jeunes. Ils ne veulent plus des ennuis liés à l'indépendance et préfèrent être salariés. En Saône-et-Loire, le Département a créé une maison de santé dans laquelle les médecins sont salariés, ils n'ont aucun problème pour recruter »

Dr Bellot, Lussac les Châteaux, La Nouvelle République, 2020

